

Didactique du français de l'économie, selon quelle approche ?

ZAIR Mohamed
Université Abdelhamid Ibn-Badis, Mostaganem

.Reçu le: 28.04.2017 -.Expertisé le: 30.06.2018 -.Accepté et publié le: 18.02.2019

Abstract

Through this article, we intend to provide some insights into the teaching of French to students of the first year in economics at the Université d'Mostaganem, following our experimentation which revealed a great motivation among students. As a result, the objective is to show how the application of French on a specific objective (FOS), according to the aims of the new system (LMD), has become an opportunity for the development of know-how for the student, which is considered in this approach as an actor in his / her learning.

Keywords

Economy, French on specific objective (FOS), LMD

Résumé

Nous comptons apporter, à travers cet article, quelques éclairages sur l'enseignement du Français aux étudiants de la première année en sciences économiques de l'Université de Mostaganem suite à notre expérimentation, laquelle a pu révéler une grande motivation chez les étudiants de cette filière.

À cet effet, l'objectif que l'on s'est assigné est de montrer à quel point le Français sur objectif spécifique (FOS), selon les finalités du nouveau système (LMD), est devenu une opportunité de développement du savoir-faire pour l'étudiant qui est considéré dans cette réforme comme étant acteur dans son apprentissage.

Mots-clés

Économie, français sur objectif spécifique (FOS), mondialisation, LMD.

1. Introduction

Dans le contexte actuel, dicté par l'économie de marché et la révolution numérique, l'Algérie se trouve interpellée à revoir le rôle joué par ses universités dans le cadre du développement de l'économie nationale afin de permettre à l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, en général, de contribuer au rapprochement entre le secteur de l'enseignement et celui du travail.

Un tel rapprochement ne sera que le bienvenu, puisqu'il aidera les universités algériennes à assurer pleinement leurs missions dont la

principale est de mieux préparer nos étudiants à intégrer la vie professionnelle.

C'est dans cette perspective que la dernière réforme universitaire a été inscrite. Il s'agit du système LMD (Licence-Master-Doctorat). Cette réforme est mise en vigueur dès la rentrée universitaire 2004/ 2005.

Parmi ses objectifs, assignés, figurent l'autonomie et la participation de l'étudiant dans sa propre formation au sein d'un enseignement/apprentissage ; offrant plus d'une possibilité dans la recherche des informations et des connaissances par le biais des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) et les langues étrangères. Dans ces dernières, figure le Français qui du fait de son rôle d'outil permettant le partage de savoirs et d'informations demeure présent dans toutes les filières et constitue donc un module incontournable dans leurs différentes architectures, initiées par ladite réforme « LMD ».

Malheureusement, l'étudiant algérien qui comptabilise, théoriquement, mille (1000) heures dans l'étude de cette langue, continue à considérer le Français comme étant un obstacle et trouve pratiquement des difficultés énormes face à cette langue : suite à la forte arabisation imposée du système éducatif durant les vingt (20) dernières années. Cette baisse de niveau n'est pas propre au Français puisque nos collègues enseignant la langue arabe ou l'Anglais éprouvent les mêmes difficultés avec leurs étudiants.

À cet effet, nous ne pouvons que dire que nos étudiants se détournent complètement (peut-être) de l'étude des langues ; pourtant véhiculaires de savoir. Un tel désintéressement peut causer des désagréments dans toutes les filières étudiées.

Pour pallier une telle situation, nous nous posons les questions suivantes :

- 1- Quel intérêt portons-nous à cette langue ?
- 2- Quel Français doit-on enseigner dans la filière des sciences économiques ?
- 3- Quels sont les outils de remédiation qu'il conviendrait d'utiliser afin de sortir de ce marasme ?

Avant de se permettre d'y répondre, nous procédons à une présentation du contexte de notre recherche.

2. Contexte de l'étude et l'état des lieux

Notre expérimentation¹ a été menée au niveau de la faculté des sciences économiques, sciences commerciales et de gestion de

l'université « Ibn Badis » de Mostaganem, qui a été Créée par décret exécutif n° 12-77 19 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 12 février 2012, modifiant le décret exécutif n° 98-220 du 13 Rabie El Aouel 1419 correspondant au 7 juillet 1998, portant création de l'université de Mostaganem.

Cette faculté qui se situe dans la localité de Kharouba (côté Est de la ville de Mostaganem) renferme en matière de locaux : 34 salles de cours, une salle de conférences, 4 amphithéâtres, une bibliothèque, mais aucun bureau pour les enseignants de la faculté (malheureusement !) 5 bureaux réservés uniquement aux cinq chefs de départements, assistés de 2 adjoints (enseignants) et 3 agents de bureau chacun. Le nombre des administratifs dans la faculté étant de 74, tous grades confondus.

La présente faculté assure actuellement des formations en graduation et en post graduation selon le schéma LMD (Licence/Master/Doctorat) dans les différentes spécialités, telles que : les finances, la comptabilité et la fiscalité, etc., dans lesquelles, faut-il le rappeler, d'abord, que l'enseignement du Français a toujours existé, suite au programme entrepris par la tutelle (MESRS²) et dans lequel les langues étrangères sont introduites dès la première année du tronc commun (et éventuellement en deuxième année, selon les capacités de chaque faculté, mais la plupart préfèrent l'Anglais en deuxième année par manque d'encadrement ou autres : à chaque faculté ses raisons).

À partir de là, la faculté en question avait intégré le Français en première année à raison d'une heure trente (1h 30) par semaine sous forme de TD. Ce qui donne au total 22,5 à 24 heures par semestre et un volume horaire annuel de 45 à 48 heures, sachant que chaque semestre compte théoriquement 16 à 18 semaines. Cela toujours dans le but de donner à l'étudiant la chance d'améliorer son niveau de langue, de pouvoir se documenter, d'en tirer le maximum d'informations spécifiques et de pouvoir communiquer correctement (pourquoi pas ?) en français, qu'il soit à l'université ou dans la vie professionnelle plus tard, car la maîtrise de la langue française fait l'objet d'un critère très souhaité dans les offres d'emploi où le postulant bilingue (Français/arabe) a plus de chances d'être recruté, étant donné que ladite langue demeure toujours partie intégrante du paysage linguistique algérien.

2.1- Quel Français enseignons-nous jusqu'ici ? Ce module est pris en charge par une enseignante de Français (Maître-assistante « A », profil littéraire), avec laquelle nous avons partagé, par la suite, les groupes d'étudiants (en TD) de la première année, durant notre enseignement au sein du département des sciences économiques. Le module a été, jusqu'ici, enseigné selon la méthode dite « classique », qui se limitait à quelques notions de grammaire, de lexique et de compréhension textuelle, suite aux programmes relativement appliqués

dans la plupart des universités et qui ne répondait malheureusement, ni aux besoins ni aux attentes des apprenants.

Voilà pourquoi les étudiants se trouvaient le plus souvent démotivés, car ils estimaient que l'acquisition de la compétence rédactionnelle d'une lettre de motivation (faisant partie des techniques de rédaction), par exemple, n'est pas en relation avec leur spécialité et qu'elle reste facultative.

Cette manière de faire a généré, in facto, chez l'étudiant un facteur de priorité donnée aux modules dits de spécialité au détriment des autres, en l'occurrence les langues étrangères et l'informatique, au lieu de les considérer dans une logique de complémentarité ; oubliant ainsi que l'enseignement est la phase de préparation de l'individu à son intégration dans la société où il lui appartient de réinvestir ses acquis scolaires. Car *« l'apprenant devrait être capable de mobiliser ses acquis scolaires en dehors de l'école, dans des situations diverses, complexes et imprévisibles. Il s'agit donc de pouvoir réinvestir ses acquis scolaires ; ce qui prouve l'efficacité de l'enseignement et l'adéquation plus grande des apprentissages aux situations complexes de la vie au travail et hors travail. »* (Perrnaud Ph., 1995).

Étant un élément incontournable, le Français occupe une place prépondérante dans l'optimisation de toute formation universitaire. Par conséquent, les étudiants de la première année seront donc obligés à s'adapter à leur nouveau contexte universitaire et à perfectionner les compétences linguistiques et langagières nécessaires pour atteindre leurs objectifs, qui se résument en l'acquisition des capacités à l'oral comme à l'écrit.

Une fois cette acquisition réussie, l'étudiant sera suffisamment en mesure d'accéder à la documentation en langue française : textes de spécialités, articles, revues, encyclopédies, etc.

Toutefois, les étudiants, même conscients de cette importance que revêt la maîtrise de la langue française, restent démunis d'outils linguistiques et langagiers leur permettant d'appréhender l'information disponible en cette langue dans les différents documents mis à leur disposition.

Voilà ce qui est de la réalité du terrain, d'où l'urgence de revoir les objectifs attribués jusqu'ici à l'enseignement/apprentissage du Français et que nous devons adapter aux spécificités du public et à ses besoins, au lieu de l'assimiler à celui du français général dispensé ailleurs.

Cependant, il est à signaler que l'application du LMD a largement favorisé, ces dernières années, le retour aux langues

étrangères dont le Français, grâce notamment à son volet de mobilité des étudiants et la création des CEIL³. D'où, l'intérêt porté par toutes les parties à notre expérimentation.

Par toutes les parties, nous visons : l'étudiant, l'enseignant et les représentants de l'administration, car nous croyons fort que ce sont les efforts conjugués de tous ces participants qui parviendront à résoudre tout problème de cette envergure.

Dans cet article, faisant partie de notre recherche en thèse, nous tenterons de proposer les solutions suivantes :

- 1- grâce à une ingénierie de formation et à partir des situations concrètes, un programme de

Français conçu selon la démarche du Français sur objectif spécifique (FOS) est à enseigner aux étudiants de la première année des sciences économiques de l'université de Mostaganem dont l'objectif est de leur permettre, comme cité précédemment, d'accéder à la documentation de leur domaine, d'en tirer l'information recherchée et de suivre un discours ou une conférence dans la spécialité.

- 2- l'autre élément, qui nous paraît si déterminant, est le contenu authentique du programme de

Français (spécifique à ladite spécialité) qui sera conçu à partir des ouvrages recommandés par les enseignants des autres modules pour définir les structures récurrentes les plus urgentes.

En outre, cela constituera une opportunité pour faire de notre module une compétence transversale. Les ouvrages en question sont disponibles au niveau de la bibliothèque et dont se servent et les étudiants et les enseignants de la spécialité. Ces deux solutions devront tenir compte en premier lieu du niveau d'appréciation de la place du Français dans la spécialité, sans laquelle n'importe quel programme sera contesté.

3- Résultats et discussion

Afin de vérifier nos hypothèses, nous avons choisi de se baser, dans notre enquête, sur des questionnaires distribués à trois niveaux différents : étudiants, enseignants et responsables de la bibliothèque. Au terme de l'enquête, nous avons récupéré ces questionnaires. Leur analyse a donné les résultats suivants :

3-1. Au niveau des enseignants : pour montrer l'intérêt que portent les enseignants à la langue française et la place qu'elle occupe dans leurs activités scientifiques et pédagogiques, nous avons introduit dans les questionnaires une question portant sur le taux d'usage du français dans leurs travaux et leurs enseignements (préparation des cours, séminaires, articles scientifiques...).

Le groupe d'enseignants intervenant en première année des sciences économiques est constitué de huit acteurs dont trois femmes : 04 docteurs ; maître de conférences « A » et « B » et 04 maîtres assistants « A ». Leurs âges varient entre 30 ans et 45 ans.

Ces enseignants ont fait savoir à travers les questionnaires rendus qu'ils utilisent rarement le Français en classe : selon eux, la langue d'enseignement dans la spécialité doit être l'arabe classique (langue nationale) et qu'ils n'avaient pas le droit d'utiliser autre que celle-ci, mais par contre le parler algérien était le plus usité pour faire passer le message (une réalité algérienne!)

Par contre, quand il s'agit de leurs travaux personnels comme les activités scientifiques (colloques, journées d'étude, etc.), ces mêmes professeurs n'hésitent pas à utiliser des documents en langue française (revues et/ou ouvrages) ainsi que le Web qui offre plus de ressources.

L'enseignante⁴ des statistiques n'a pas manqué de nous informer qu'elle s'appuie plus sur les livres en langue française que ceux qui sont disponibles en langue arabe parce qu'elle estime que son module est, beaucoup plus, technique : tableaux, graphes, chiffres;

3-2. Au niveau de la bibliothèque : l'analyse des données collectées à travers les questionnaires adressés aux responsables de la bibliothèque souligne clairement l'existence des documents suivants:

- ouvrages de la spécialité: 230 en anglais, 20.000 en langue arabe et 9.000 en langue française, ce qui représente pour cette dernière un taux de 44% et que nous considérons comme appréciable ;
- revues scientifiques: 126 en Français, 450 en Arabe et 05 en Anglais ;
- thèses de doctorale: 6.000 rédigées en langue arabe, 155 en français et aucune thèse n'est écrite en anglais : ce qui montre que l'anglais est totalement absent à ce niveau.

La consultation donc des ouvrages dans la langue française est régulièrement effectuée par les étudiants et les enseignants : 15 prêts par jour pour les enseignants et 220 pour les étudiants (consultation quotidienne faite dans les deux langues dont 50 pour la documentation en Français et 170 en langue arabe). Ce qui prouve que l'usage du Français se situe, surtout, au niveau de la recherche et ne constitue guère un handicap pour les étudiants en post graduation notamment.

Par conséquent, cet engouement pour le Français affectera positivement le niveau des étudiants, sachant que certains d'entre eux, attirés par la disponibilité et le foisonnement des informations scientifiques dans ces ouvrages, n'hésitent plus à les utiliser dans leurs exposés.

Nous déduisons que même si le Français n'est pas la langue d'enseignement (mais langue enseignée), il puise toujours son existence dans la recherche et la documentation.

De ce fait, il serait donc souhaitable que les enseignants adressent des recommandations à leurs étudiants dans le sens de les inciter à travailler, sous leur direction, dans cette méthode

«bilinguisée» qui peut leur prodiguer plus d'informations spécifiques ; particulièrement dans les modules techniques: mathématiques financières, comptabilité, statistiques, etc.

3-3. Au niveau des étudiants : notre expérimentation a été menée vers la fin du deuxième semestre, après avoir constaté que les étudiants ont pris connaissance de la vie estudiantine au sein de l'espace universitaire, notamment : la découverte de la filière, les différents modules, leurs contenus et les pratiques pédagogiques.

Suite à cela, nous avons entamé notre enquête auprès de ces étudiants de la 1ère année de licence (LMD). Nous avons suivi la méthode du questionnaire toujours, car cet instrument de travail garantit l'anonymat et permet aux étudiants de répondre aisément. Il permet, entre autres, de faciliter le traitement des données à l'issue de leur collecte. L'analyse des questionnaires nous a permis de collecter des informations d'ordre pédagogique et organisationnel. Le traitement de ces données nous renseigne sur ce qui sera projeté afin de répondre aux attentes et aux besoins de la formation.

Ce public, sujet à notre enquête, est constitué de 200 étudiants ayant suivi la totalité des modules de la première année, et ce, jusqu'à la fin du deuxième semestre, au lieu de 250 étudiants figurant sur les listes qui nous ont été remises au début de l'année. Ce qui représente, malheureusement, 20% d'écart entre les deux effectifs (théorique et réel).

Cette déperdition, dont on ignore parfois les causes, est devenue fréquente dans nos universités et constitue un autre problème pour la tutelle. Mais suite aux conversations tenues avec quelques enseignants de la filière, ces derniers ont fait savoir que c'est, parfois, les conséquences de la mauvaise orientation et du choix fortuit de l'étudiant lui-même.

Par ailleurs, certains étudiants affichant une indifférence vis-à-vis des enseignements ont attiré notre attention. En se rapprochant d'eux, les garçons nous ont fait savoir qu'ils sont tentés par d'autres formations « hors université » et ne sont là que pour une inscription qui leur servira dans la plupart des cas à justifier leur situation vis-à-vis du service militaire.

De ce fait, l'échantillon réel de notre enquête a été réduit à 180 étudiants, soit un taux de 90% de l'effectif réel de la filière. À cela s'ajoutent les étudiants absents lors de l'enquête, en plus des dix (10) questionnaires annulés puisque quelques-uns ont été remis vierges ; d'autres portant des réponses inachevées. Dès lors, le total des questionnaires collectés est de 160. À la suite de quoi et après analyse, nous avons obtenu les résultats suivants :

- le nombre des étudiants interrogés renferme en matière de pourcentage : 56% fille et 44% garçons, issus dans leur totalité de la wilaya de Mostaganem, permettant ainsi un contact facile et rapide entre les étudiants des mêmes quartiers de la ville : cela constitue un environnement propice à la culture universitaire qui sera adoptée et partagée par ces nouveaux étudiants ;
- les moyennes obtenues à l'examen du bac, quant à elles, varient entre 10 et 12.50 ; permettant ainsi l'inscription en première année universitaire en sciences économiques. Tandis que les notes attribuées à l'épreuve de Français (au bac), selon nos sujets questionnés, étaient plus ou moins faibles avec seulement un taux de 25% d'étudiants ayant eu plus de 10/20 ;
- la question relative à la motivation des étudiants à l'égard du Français montre que 90% des étudiants interrogés ont affirmé qu'ils se sentent motivés pour l'enseignement de la langue française dans leur spécialité. Ils le montrent clairement à travers leurs réponses en justifiant qu'ils sont attirés par sa nécessité dans la recherche scientifique, le secteur professionnel, les médias, etc. ;
- la réponse à la question de l'usage de la langue française par les étudiants de la première année est révélée par un pourcentage très encourageant.

En effet, 65% de ces étudiants ont émis un avis favorable quant à l'usage de cette langue : plus de la moitié de l'effectif interrogé emploie des documents en Français (ouvrages, revues, journaux, etc.) dans leurs travaux d'exposés et la recherche bibliographique, emboîtant ainsi le pas de leurs enseignants.

Cela est un indicateur pertinent, car ils sont convaincus de l'importance de la langue française

qui fait incontestablement partie de leur quotidien et pourra leur servir d'accéder aux technologies de l'information et de la communication (TIC) en favorisant des échanges et des interactions (Forum, Chat, etc.)

Il reste à conclure, donc, que le rapport des étudiants avec cette langue est déterminant. Ils justifient leur attirance par des raisons

pragmatiques (contexte de la mondialisation). Cette motivation, devenue explicite, peut être exploitée à bon escient, car elle est : « source d'énergie psychique nécessaire à l'action » (Decker, cité par Pierre Vanin, 2006 : 23).

Dès lors, maîtriser cette langue de modernité, pour eux, est un acquis qui pourrait leur servir de dynamique dans la réalisation de leurs objectifs, puisque « *la motivation en contexte scolaire est un état dynamique qui a ses origines dans les perceptions qu'un élève a de lui-même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but.* » (Nuttin, J. 1991)

4 - Ce que nous proposons

Au départ, le travail effectué sur le terrain nous a permis de constater clairement que c'est l'enseignement du français général (avec une vision de module périphérique ?) qui se fait dans la filière des sciences économiques et qui reste loin des besoins réels des étudiants.

Nous avons remarqué par la même occasion que notre public a besoin d'apprendre la langue française pour un but bien spécifique en un temps réduit. Cela lui permettra d'accéder davantage à la spécialité.

En fin de compte, nous sommes parvenus à ce que, pour une telle situation le Français sur objectifs universitaires, est à notre avis, la seule approche qui pourrait remplacer la méthode classique. C'est la raison pour laquelle nous proposons la démarche FOS inspirée du modèle proposé par J. M. Mangiante et C. Parpette (2004).

4-1. Pourquoi le FOS ? Le choix du FOS nous a été dicté par les impératifs de la situation, en l'occurrence le volume horaire hebdomadaire restreint et l'hétérogénéité du niveau des étudiants. Ces conditions nous ont donc obligés à opter, en concert avec les enseignants des modules de la spécialité, pour la conception d'un contenu fondé sur les besoins linguistiques définis comme prioritaires et les situations de communication les plus fréquentes dans le domaine des sciences économiques, notamment les besoins scripturaux que les étudiants vont rencontrer dans les textes de leur spécialité.

Dès lors, la démarche FOS consiste à développer des compétences bien définies après avoir identifié les spécificités du public et ses besoins à partir d'un programme précis.

4-2. Comment peut-on concevoir un programme de Français sur objectif spécifique (FOS) ? Il s'agira, à vrai dire, de mettre en place des contenus authentiques pris dans le discours de la spécialité. Autrement dit, c'est un programme qui doit être inspiré de la

matière des autres modules de la spécialité. Les objectifs et les compétences doivent être élaborés en amont et faire partie de ce programme, y compris les méthodes à utiliser pour les atteindre.

Quant à la progression, celle-ci sera accompagnée d'une évaluation formative durant les activités pédagogiques faites en classe : un vrai travail de recherche et de conception à partir des ouvrages disponibles dans la bibliothèque de la faculté.

Enfin, après concertation minutieuse avec les enseignants de la spécialité, formant l'équipe pédagogique de la 1^{ère} année, ainsi que l'aide des responsables de la bibliothèque, nous avons convenu à identifier les ouvrages (en langue française bien sûr) les plus consultés par les étudiants du département des sciences économiques et dont les enseignants se servent, eux aussi.

Suite à cela, il nous a été plus commode de travailler sur ce matériel afin de dégager les récurrences linguistiques dont nos étudiants auront besoin. Cette première étape consiste donc à collecter des données conformes aux documents propres aux textes économiques.

Le matériel en question nous permettra d'élaborer donc notre référentiel et sera l'outil (ressource) nécessaire à la conception du contenu de notre programme qui répondra aux besoins réels des étudiants, sans oublier la préparation des activités pédagogiques, comme cité précédemment.

La deuxième étape se manifestera par un travail d'analyse du discours de l'économie et de ses structures : syntaxiques, morphologiques et lexicales qui existent dans les écrits recensés par l'enseignant/concepteur.

À l'issue du traitement des données, le concepteur sera en mesure d'entamer une nouvelle étape qui est celle du montage de son programme FOS spécifique au domaine.

En analysant aussi les productions écrites des étudiants, il saura élaborer des activités d'enseignement/apprentissage, en classe durant les séances de TD notamment, car « *il s'agit d'installer et/ou développer des compétences langagières et linguistiques réinvestissables dans les situations de communication professionnelle que les travaux dirigés sont à même d'optimiser.* » (Braik, S. 2008.)

5- Conclusion

Il est indispensable de penser à donner plus d'importance à la langue française dans la spécialité des sciences économiques, compte tenu du rôle qu'elle peut jouer et sa nécessité dans le contexte économique actuel.

En proposant le Français sur Objectif Spécifique (FOS), nous mettons à la disposition de nos étudiants une démarche qui peut leur faciliter l'appropriation de cette langue afin de mener à bien leurs différents travaux durant le cursus universitaire, comme elle pourra aussi leur être utile, plus tard, dans leur carrière professionnelle. Car le Français, en dépit de son statut de langue étrangère, demeure désormais, une langue de travail accompagnant la langue nationale dans les entreprises, les médias de masse et les institutions.

Par ailleurs, cette démarche (le FOS) ne pourra négliger le rôle que doit jouer l'enseignant chargé du module de Français, puisque ladite démarche est fondée sur des données réelles qui reflètent la réalité de la classe.

À cet effet, nous suggérons des modifications dans la méthode de travail de l'enseignant du Français, qui doit passer pour un concepteur de programme selon les besoins de sa classe, après avoir identifié et analysé son public et ses attentes afin de remédier à combler les lacunes de ses apprenants.

En parallèle, la mise en œuvre effective de cette méthode permettra de faire du module de Français, une compétence transversale et de son enseignant un facilitateur aux côtés de ses pairs des autres modules de la spécialité.

Note

- 1- L'expérimentation a été menée durant l'année universitaire 2011/2012.
- 2- Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique
- 3- CEIL : centre d'enseignement intensif des langues.
- 4- L'enseignante du module des statistiques descriptives nous a offert une copie de son livre (en langue française) qu'elle considère comme principal pour ses activités de TD.

Références Bibliographique

- Braik, S. 2008. « L'enseignement du français au département d'agronomie : Université de Mostaganem : Analyse des besoins et expertise des programmes. ». In Synergies Algérie, n° 2, pp. 79-92.
- Mangiante, J.-M. et Parpette, C. (2004), *Le Français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette FLE, coll. F.
- Nuttin, J. 1991. *Théorie de la motivation humaine du besoin au projet d'action* – Paris : PUF – Coll. Psychologie d'aujourd'hui.

- Perrnoud, Ph. (1995). Pédagogie collégiale (Québec), Vol.9, n°1, octobre 1995, pp. 20-24.
- Vanin, P. 2006. La motivation à l'école : comment susciter le désir d'apprendre ? De Boeck Universit

❖ **ZAIR Mohamed**
❖ **Doctorant**
❖ **Université Abdelhamid Ibn-Badis - Mostaganem**
❖ **Didactique**
❖ *mohamed_zair2005@yahoo.fr*